



Les nouveaux labellisés



**BUREAU
VERITAS**



Le saviez-vous ?

Pourquoi et comment recycler les piles ?

Les piles et les accumulateurs contiennent des métaux lourds (mercure, zinc, plomb, cadmium) en grandes quantités. Ces métaux lourds sont connus pour être dangereux pour la santé et pour l'environnement : une pile au mercure jetée dans la nature suffit pour contaminer 1m3 de terre et 1000 m3 d'eau pendant 50 ans !

En France, seule **une pile sur trois** est recyclée.

Donc deux tiers des piles et accumulateurs sont soit jetés dans la nature, avec les effets désastreux sur l'environnement décrits ci-dessus, soit jetés à la poubelle. Dans ce cas, les piles sont **incinérées**, et les métaux lourds qu'elles contiennent polluent l'atmosphère et les déchets d'incinération.



Car les piles sont **facilement recyclables** : à partir d'une tonne de pile, on extrait jusqu'à 600 kg de matériaux réutilisables (du ferromanganèse pour la fabrication de l'acier, du zinc, des scories pour le B.T.P. et du mercure).

DANISCO



Leader mondial dans les ingrédients alimentaires, les enzymes et les solutions issues de la biotechnologie.

Danisco conçoit et commercialise des ingrédients issus de la biotechnologie qui correspondent à la demande du marché pour des produits plus sains et plus sûrs. Les ingrédients de Danisco sont utilisés partout dans le monde au sein de nombreuses industries – de la boulangerie, des produits laitiers, boissons ou alimentation animale, aux détergents et au bioéthanol – et offrent des bénéfices à la fois fonctionnels, économiques et environnementaux.

Site web: <http://www.danisco.com/>

CETIS



Le spécialiste de la gestion sociale de l'entreprise ; une implantation régionale :

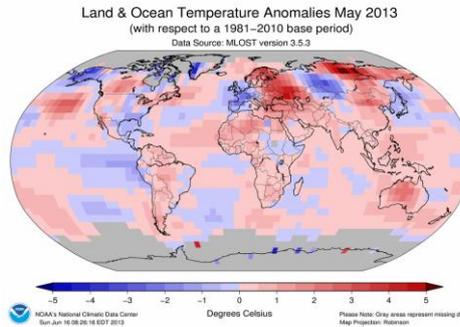
Installée depuis plus de 20 ans à Brest, CETIS, leader en Bretagne dans le domaine de l'externalisation sociale, développe un ensemble de prestations autour de la gestion sociale de l'entreprise. Une connaissance approfondie du tissu économique régional garantit un service de proximité et de qualité

Site web: <http://www.cetis-brest.com/>

Les cartes de températures, « une grosse arnaque » ?

Certains s'interrogent, à bon droit, sur la carte des températures établie par le National Climatic Data Center (NCDC) américain, choisie pour accompagner l'article en question. L'un des messages reçus était sobrement intitulé "la grosse arnaque des cartes de températures". Voyons en quoi consiste cette fameuse "arnaque". Rappelons d'abord l'élément principal du bilan mensuel du NCDC Le mois de mai 2013 a été au niveau mondial le troisième mois de mai le plus chaud mesuré depuis le début des observations. C'est-à-dire depuis 1880. Si le jeu de données du NCDC peut être légèrement différent de celui maintenu par d'autres laboratoires, comme le Goddard Institute for Space Studies (GISS) de la NASA, ou encore le Hadley Centre du Met Office britannique, l'accord entre ces trois grands centres de recherche est toutefois généralement assez bon. Mais revenons à notre fameuse carte.

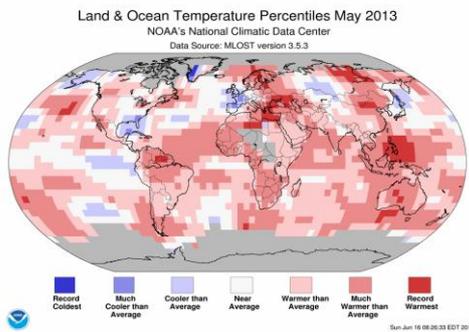
"Comme vous le savez, le climat n'est pas mon sujet de recherche, écrit un lecteur, par ailleurs spécialiste de physique solaire dans un important laboratoire français d'études spatiales. Mais je suis plus ou moins forcé de m'y intéresser, puisque j'ai souvent des questions du public sur les liens entre le Soleil et le climat." "J'ai donc retrouvé vos sources sur la page [du NCDC] avec l'image [publiée], poursuit le physicien. Ma question est donc : que pensez vous de la carte ci-dessous ?"



La différence avec l'autre carte de températures est frappante. Il y a pourtant une explication simple. La seconde carte représente les écarts de température à une "moyenne climatologique". Quant à la première - celle choisie pour illustrer l'article publié sur Le Monde.fr - elle procède à un autre type de classement

. Les deux présentations sont donc différentes, bien que les données de températures utilisées, celles de mai 2013, soient identiques. Mais pourquoi choisir comme illustration la première plutôt que la seconde ? Non pour "faire peur aux gens", mais simplement parce que c'est la première qui décrit le plus justement le changement climatique en cours, dans une perspective historique plus large que les seules trois dernières décennies. En effet, comparer les températures en cours à celles de la période canonique de trente ans, à partir de laquelle sont calculées les "normales" (ou "moyennes"), est une pure convention qui n'a pas pour ambition de "montrer" le changement climatique en cours. De fait : la période 1981-2010 est elle-même déjà significativement "réchauffée" par rapport au siècle écoulé... On comprend ainsi pourquoi les Philippines arborent un rouge sombre sur la première carte et un rose clair sur la seconde. Le rouge sombre de la première signifie qu'aucun mois de mai n'a été plus chaud que mai 2013, sur l'archipel philippin, depuis le début des observations. Le rose clair de la seconde signifie que les températures de mai 2013 n'y ont été supérieures que d'environ 1,5°C à la moyenne des mois de mai des trente dernières années...

Source : <http://ecologie.blog.lemonde.fr>



Actualité

- La crise fait baisser le montant de la facture des déchets ménagers
- Le recyclage du plâtre, une filière à construire. 50.000 tonnes de plâtre ont été recyclées en 2012, la hausse va être encore plus importante dans les années à venir.
- Chine: la peine de mort pour les crimes environnementaux
- Eco-Emballages veut développer l'incinération des plastiques. Un communiqué pour le moins surprenant.

<http://www.journaldelenvironnement.net/dechets/>

Entreprises éco responsables de Bretagne
Fixe : 02 98 40 00 57 / Portable : 06 38 21 65 59
www.eco-responsables.fr

Les DEEE désormais acheminés par voie fluviale

Inauguré en 2012, terminal de Bruyères-sur-Oise représente le 5ème terminal francilien aménagé par Ports de Paris dans le cadre de l'extension de son réseau de terminaux à conteneurs fluviaux en IDF.

Aujourd'hui, les déchets d'équipements électriques et électroniques empruntent la voie d'eau via le terminal. Ce dernier, d'une superficie de 3 ha et d'une capacité de 40 000 EVP fluviaux, est opéré, à l'instar des autres terminaux fluviaux secondaires par Terminaux de Seine. Ainsi, depuis décembre 2012, le port de Bruyères-sur-Oise bénéficie d'une liaison fluviale hebdomadaire entre les ports maritimes du Havre et de Rouen ; cette desserte est assurée par l'opérateur Logiseine avec un bateau qui quitte le Havre le mardi après-midi pour arriver à Bruyères-sur-Oise le jeudi ma Les DEEE sont ainsi acheminés vers des centres de traitement par Eco-systèmes, pour être recyclés sous forme de matières premières secondaires ou à défaut valorisés énergétiquement, en France. Selon les spécialistes du domaine, « le transport de DEEE par voie fluviale est une alternative au transport routier. Il permet à la fois de réduire les émissions de CO₂ (2.5 fois moins que via le transport routier) et donc de réduire l'impact environnemental lié au recyclage des appareils électriques. »

Rappelons qu'Eco-systèmes s'est engagé dès sa création et très activement lors de son deuxième agrément par les pouvoirs publics dans un travail de fond pour réduire les émissions de CO₂ liées au transport des DEEE. Affaire à suivre...